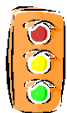


Manuel pour situations d'urgence



Règles d'alarme



- 1. Observer** → Rester calme et se faire une idée de la situation
- 2. Réfléchir** → Se mettre en sûreté !
 - Identifier le danger.
 - Consulter le présent manuel.
 - Utiliser les numéros d'urgence (page 9).
 - Intervenir conformément aux indications du présent manuel.
- 3. Agir**
 - Donner la priorité absolue aux personnes !
 - Appliquer les consignes de sécurité.
 - Mesures de sauvetage : règles ABCD, page 6.
 - Alerter les pompiers, les premiers secours, la police.
 - S'occuper des blessés.

Les six questions fondamentales :

Qui:	Nom, localisation, téléphone ?
Quoi:	Genre de dommage, de menace, etc. ?
Quand:	Heure de l'événement ?
Où:	Description précise du lieu de l'accident ?
Combien:	Nombre de blessés et type de blessures ?
Quoi d'autre:	Autres menaces imminentes ?

Table des matières

Directive relative aux consignes d'urgence	3
Incendie	4
Evacuation du bâtiment.....	5
Urgences médicales	6
Alerte à la bombe	7
Urgences médicales	8
Numéros d'urgence	9

Directive relative aux consignes d'urgence

Buts

- Inciter les collaborateurs et occupants des locaux à adopter un comportement adéquat en matière de sécurité
- Disposer d'une plate-forme opérationnelle pour les situations d'urgence
- Empêcher ou limiter les dommages aux personnes, aux bâtiments, aux biens et aux informations par le recours approprié à des mesures de sécurité d'ordre architectural, organisationnel et technique lors de tout événement

Responsabilité des personnes intervenant lors de situations d'urgence

Les personnes intervenant lors de situations d'urgence agissent en leur âme et conscience. En situation d'urgence et dans l'exercice de leur fonction, leur responsabilité ne saurait être engagée pour les dommages occasionnés aux personnes, objets, valeurs et informations (au sens de l'art. 3 de la loi sur la responsabilité, LRCF, RS 170.32).

Incendie

- Règles :**
- Garder son calme !
 - Penser à sa propre sécurité avant celle des biens !
 - Sauver les vies en danger avant de combattre le feu !

1. ALARMER --> Appel d'urgence (0)118



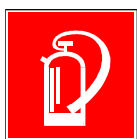
- Où cela brûle-t-il ?
- Qu'est-ce-qui brûle ?
- Des personnes sont-elles en danger ? Combien ?
- Qui s'annonce ?

2. SAUVER



- Fermer les fenêtres et les portes (sans les verrouiller à clé)
- Quitter la zone dangereuse / ne pas utiliser d'ascenseur
- Aider les personnes à mobilité réduite
- Utiliser les voies d'évacuation signalisées
- Quitter les lieux enfumés en rampant / en se penchant vers le sol

3. ÉTEINDRE



- Combattre l'incendie avec l'extincteur le plus proche ou une couverture d'extinction, ne pas se mettre en danger !
- Diriger les sapeurs pompiers jusqu'au lieu de sinistre
- Suivre les consignes ordonnées par les sapeurs pompiers

4. DONNER LES PREMIERS SECOURS



⇒ voir «Urgences médicales/plans de situation»

5. EVACUER LE BÂTIMENT



⇒ voir «Evacuation du bâtiment»

Évacuation du bâtiment



En cas d'évacuation du bâtiment, suite à un incendie p. ex., suivre impérativement les consignes des responsables d'étage.

Ordre d'évacuation : « Urgence ! Évacuez immédiatement le bâtiment ! »

En 5 min. !

Que doit faire chaque personne suite à un ordre d'évacuation ?



- Fermer les fenêtres et les portes (sans les verrouiller à clé)
- Éteindre les appareils électriques principaux du bureau et les lumières : PC, imprimantes,
- Mettre sous clé les dossiers classifiés
- Prendre rapidement ses effets personnels et quitter le bâtiment par les sorties de secours signalées et les escaliers
- Accompagner les visiteurs / les personnes à mobilité réduite jusqu'au point de rassemblement
- Ne pas utiliser les ascenseurs !

Et puis ?

- Assurer les sorties du bâtiment**
Le préposé à la sécurité /suppléant sécurise l'accès au secteur (bâtiment) évacué et transmet un passe général du secteur (bâtiment) évacué aux sapeurs pompiers.



S'annoncer au point de rassemblement !

- Toutes les personnes se rendent au point de rassemblement (⇒ voir "Lieu de rassemblement en cas d'évacuation").
- Ne quitter le point de rassemblement que sur ordre ou sur annonce !
- Le préposé à la sécurité informe la direction.



Urgences médicales

Observer Se faire une idée de la situation, se mettre en sécurité

Réfléchir Identifier le danger → Préparer l'intervention



- **Urgences médicales : 144**
- **Demander les secours internes** (cf. page suivante)

Agir

- S'occuper des blessés, des secouristes et des tiers
- Fermer/déconnecter les sources de danger :
électricité/gaz/feu/fumée
- Donner les premiers secours

Airway → libérer les voies respiratoires

Breathing → contrôler la respiration → en cas d'absence de respiration spontanée, commencer la respiration artificielle

Circulation → contrôler → si le pouls n'est pas perceptible, commencer le massage cardiaque

Défibrillation avec l'appareil (cœur inerte)

- Veiller sur les patients jusqu'à l'arrivée des secours

En cas de menace téléphonique d'alerte à la bombe

N° de l'appelant :

<i>Ecouter</i>	<i>Ne pas interrompre le correspondant</i>	<i>Prendre des notes</i>	<i>Obtenir le plus d'informations possible</i>	<i>Entretenir la conversation</i>
----------------	--------------------------------------------	--------------------------	------------------------------------------------	-----------------------------------

Noter

Nom de l'appelant _____ N° de l'appelant _____
Date / Heure _____ Durée de l'appel _____ minutes
Teneur de la menace _____

Demander

1. Quand la bombe va-t-elle exploser ?
2. Où se trouve la bombe ?
3. A quoi ressemble la bombe ?
4. De quel type de bombe s'agit-il ?
5. Comment la bombe sera-t-elle déclenchée ?
6. Quel est votre nom ?
7. D'où appelez-vous ?
8. Pourquoi avez-vous posé une bombe ?

→ Dire que vous n'êtes pas compétent pour ce cas et tenter de faire suivre l'appel ←

Données concernant l'appelant

Langue, dialecte, accent _____ Sexe, âge approximatif _____

Mode d'expression / Voix

- lent rapide normal contrefaite cassée décidé
 nerveux forte basse nasillarde zozotante

Autres particularités _____

Bruits de fond
(description) _____

Annoncer immédiatement la menace ! (procédure d'alerte) : vos données personnelles

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Tél. _____

Urgences médicales

Numéro d'appel d'urgence européen	112
Ambulance	144
REGA (Hélicoptère)	1414

Cabinet médical Prêles (fermé le jeudi) <i>route de la Neuveville 13, 2515 Prêles</i>	032 315 22 11
Médecin de garde	0900 900 024

Hôpitaux :

Centre hospitalier Bienne	032 324 24 24
Hôpital Pourtalès Neuchâtel	032 713 30 00

Intoxications	145
Pharmacie de piquet	0842 24 24 24
Pharmacie La Neuveville	032 751 24 24

Défibrillateurs :

- Halle polyvalente de Prêles, entrée nord, Route de Châtillon 1, 2515 Prêles
- Battoir de Diesse, façade nord, côté route cantonale, Route de Lamboing 30, 2517 Diesse
- Bâtiment Ecole à journée continue, façade nord, côté route cantonale, Route de Diesse 9, 2516 Lamboing

Numéros d'urgence



Police

117

Appels non urgents :
Poste de police La Neuveville

031 638 88 61



Pompiers

118

Appels non urgents :
Commandant Boris Howald

079 236 79 83



Ambulance

144

REGA

1414



Centre toxicologique

145

Appels non urgents

044 251 66 66



La Main Tendue

www.143.ch

143



Alarme générale
Son oscillant continu

Fin du danger :

La levée des mesures de protection et la fin du danger sont annoncées par la radio ou par les autorités locales.

COMPORTEMENT :

- écouter la radio
- suivre les instructions des autorités locales
- informer les voisins



Alarme-eau
Sons graves interrompus

Fin du danger :

La levée des mesures de protection et la fin du danger sont annoncées par la radio ou par les autorités locales.

COMPORTEMENT :

- quitter la zone dangereuse
- suivre les instructions des autorités locales